

# Arrêté

## Délégations de fonctions et de signatures des élus – A compter du 9 août 2023

### Le Maire de Nantes,

Vu l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Maire à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des membres du Conseil municipal,

Vu l'article L.2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les attributions exercées par le Maire au nom de la Commune,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant la liste des matières que le conseil municipal peut déléguer au Maire,

Vu les délibérations du conseil municipal du 3 juillet 2020 portant élection du Maire et des Adjoints,

Vu la délibération du 15 juillet 2020 portant délégation des attributions du Conseil municipal,

Vu l'arrêté n°2023\_74ARR du 11 avril 2023 portant délégations de fonction et de signature aux élus ;

Considérant qu'il convient, pendant la période estivale, d'assurer la continuité du fonctionnement des services municipaux ;

### Arrête

Article 1<sup>er</sup> – Par dérogation à l'article 3 de l'arrêté n°2023\_74ARR, les adjoints et les conseillers municipaux dont les noms suivent seront temporairement remplacés, dans l'exercice de leurs délégations de fonctions et de signature visées aux articles 1, 2 et 3 de cet arrêté, selon les modalités suivantes et les périodes suivantes :

- **M. Bassem Asseh, premier adjoint** :
  - par M. Pierre-Emmanuel Marais du 09 août au 11 août inclus ;
  
- **Mme Hélène Naulin, deuxième adjointe** :
  - par Mme Catherine Bassani du 09 août au 11 août inclus ;
  
- **M. Ali Rebouh, troisième adjoint** :
  - par Mme Laurence Brosseau du 9 août au 10 août inclus ;
  - par Mme Emilie Bourdon du 11 août au 16 août inclus ;

- **Mme Aïcha Bassal, quatrième adjointe :**
  - par M. Pierre-Emmanuel Marais du 09 au 13 août inclus ;
  - par M. Bassem Asseh du 14 au 25 août inclus ;
  
- **M. Tristan Riom, cinquième adjoint :**
  - par Mme Catherine Bassani du 09 au 20 août inclus ;
  - par Mme Ghislaine Rodriguez du 21 au 27 août inclus.
  
- **Mme Mahaut Bertu, sixième adjointe :**
  - par M. Catherine Bassani du 09 août au 18 août inclus ;
  - par M. Vincent Grenier du 19 au 27 août inclus ;
  
- **M. Pascal Bolo, septième adjoint :**
  - par M. Pierre-Emmanuel Marais du 09 août au 14 août inclus ;
  - par M. Bassem Asseh du 21 août au 27 août inclus ;
  
- **Mme Ghislaine Rodriguez, huitième adjointe :**
  - par Mme Emilie Bourdon du 09 août au 11 août inclus ;
  - par M. Ali Rebouh du 12 août au 20 août inclus ;
  
- **M. Aymeric Seassau, neuvième adjoint :**
  - par Mme Emilie Bourdon du 09 au 11 août inclus ;
  
- **Mme Marie Vitoux, dixième adjointe :**
  - par M. Pierre Emmanuel Marais du 09 août au 11 août inclus ;
  - par M. Bassem Asseh du 12 août au 31 août inclus ;
  
- **M. Thomas Quéro, onzième adjoint :**
  - par M. Aurélien Boulé du 09 août au 16 août inclus ;
  - par M. Ali Rebouh du 17 août au 1<sup>er</sup> septembre inclus ;
  
- **Mme Abbassia Hakem, douzième adjointe :**
  - par M. Pierre-Emmanuel Marais du 09 août au 13 août inclus ;
  - par M. Bassem Asseh du 14 au 15 août inclus ;
  
- **M. Florian Le Teuff, treizième adjoint :**
  - par M. Aurélien Boulé du 09 août au 31 août inclus ;
  
- **Mme Marlène Collineau, quatorzième adjointe :**
  - par M. Pierre-Emmanuel Marais du 09 au 13 août inclus ;
  - par M. Bassem Asseh du 14 août au 1<sup>er</sup> septembre inclus.
  
- **M. Gildas Salaün, quinzième adjoint :**
  - par Mme Bassani du 09 au 15 août inclus ;

- **Mme Catherine Bassani, seizième adjointe :**
  - par Mme Mahel Coppey du 21 août au 31 août inclus ;
  
- **M. Olivier Chateau, dix-septième adjoint :**
  - par M. Aymeric Seassau du 09 août au 20 août inclus
  
- **Mme Delphine Bonamy, dix-huitième adjointe :**
  - par Mme Catherine Bassani du 09 au 20 août inclus ;
  - par M. Yves Pascouau du 21 août au 29 août inclus ;
  
- **M. Pierre-Emmanuel Marais, dix-neuvième adjoint :**
  - par M. Aymeric Seassau du 15 août au 1er septembre inclus ;
  
- **Mme Cécile Bir, vingtième adjointe :**
  - par M. Bassem Asseh du 11 août au 21 août inclus ;
  
- **M. Patrice Boutin, vingt-et-unième adjoint :**
  - par Mme Catherine Bassani du 09 août au 12 août inclus ;
  - par M. Bassem Asseh du 13 août au 14 août inclus ;
  - par M. Pascal Bolo du 15 août au 20 août inclus ;
  - par Mme Ghislaine Rodriguez du 21 août au 3 septembre inclus ;
  
- **Mme Catherine Piau, vingt-deuxième adjointe :**
  - par M. François Prochasson le 9 août ;
  - par Mme Catherine Bassani du 10 août au 20 août ;
  - par Mme Abassia Hakem du 21 août au 1<sup>er</sup> septembre inclus ;
  
- **M. Simon Citeau, vingt-troisième adjoint :**
  - par M. Aurélien Boulé du 9 août au 20 août inclus ;
  
- **Mme Marie-Annick Benâtre, vingt-quatrième adjointe :**
  - par M. Émilie Bourdon du 09 août au 16 août inclus ;
  - par Mme Abassia Hakem du 17 août au 26 août inclus ;
  
- **M. Alassane Guissé, vingt-cinquième adjoint :**
  - par M. Pierre-Emmanuel Marais du 09 août au 14 août inclus ;
  - par M. Pascal Bolo du 15 août au 17 août inclus ;
  
- **Mme Pauline Langlois, vingt-sixième adjointe :**
  - par Mme Émilie Bourdon du 09 août au 16 août inclus ;
  
- **M. Elhadi Azzi, conseiller municipal :**
  - par Mme Catherine Bassani du 09 août au 18 août inclus ;

Article 2 – Le présent arrêté abroge l'arrêté n°2023\_94ARR du 20 juillet 2023. Il prend effet le 9 août 2023.

Article 3 - M. le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Nantes, le **- 9 AOUT 2023**

Johanna ROLLAND



*Transmis en Préfecture et mis en ligne le* **- 9 AOUT 2023**